



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3633

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Fleurieu sur Saône - Montanay**

objet : **Captage d'eau potable de Tourneyrand - Optimisation du réseau et des ouvrages - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Madame la Conseillère Giraud

Président : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Hugué, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

Conseil du 8 juillet 2019**Délibération n° 2019-3633**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Fleurieu sur Saône - Montanay

objet : **Captage d'eau potable de Tourneyrand - Optimisation du réseau et des ouvrages - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

La Métropole de Lyon assure l'alimentation en eau potable pour environ 1 300 000 habitants.

Le Val de Saône, situé au nord de l'agglomération lyonnaise et comprend 15 communes, est alimenté principalement par le captage de Crépieux Charmy. Cette alimentation unique présente un risque de non-desserte des usagers en cas de rupture de canalisation entre les 2 réseaux ou de pollution de la ressource principale. Ce territoire bénéficie toutefois d'une ressource indépendante : la nappe alluvionnaire de la Saône sur laquelle sont déjà implantés 2 captages d'eau : les captages de Charnaise à Curis au Mont d'Or et de Tourneyrand à Fleurieu sur Saône.

Dans le cadre de la rédaction du schéma directeur eau potable et de l'étude de sécurité de 2007 menée sur le réseau d'eau potable, il a été mis en évidence :

- la vulnérabilité du captage principal de Crépieux Charmy,
- la nécessité d'avoir géographiquement différentes sources d'approvisionnement dans le cas d'une défaillance sur le captage principal ou sur le réseau structurant de distribution,
- l'obligation de respecter les nouvelles normes de qualité de l'eau de distribution,
- le besoin de sécurisation et d'optimisation du fonctionnement de certains ouvrages et réseaux stratégiques.

Le projet doit permettre de pallier ces problématiques sur le territoire du Val de Saône en augmentant la capacité du captage de Fleurieu et en optimisant le fonctionnement du réseau et des ouvrages.

II - Description du projet

Le secteur du Val de Saône a le potentiel d'assurer de façon autonome l'alimentation de ses 15 communes et 41 000 habitants par 2 captages périphériques, dont celui de Fleurieu Tourneyrand en rive gauche de la Saône, et un réseau maillé.

Les études préliminaires confirment la faisabilité du projet moyennant :

- l'extension du captage de Fleurieu et construction d'une station de traitement de la pollution à l'arsenic,
- la création d'une canalisation de refoulement vierge vers le réservoir de Bois Rouge au départ du captage de Tourneyrand,
- la création d'un exutoire au captage de Fleurieu,
- la restructuration de la station de Creuset,

- des interventions sur le réseau : sécurisation de l'alimentation par la création d'une liaison (canalisation en DN250mm) entre le réservoir principal de Pésille (Genay) et celui de Champ Blanc (Montanay) et d'une station de refoulement.

1° - Réalisations effectives sur ce programme

- action 1 : augmentation de la capacité de production du captage de Fleurieu Tournayrand et traitement de l'eau : études de diagnostic, forages d'essai et essai de pompage à hauteur de 75 000 € HT,

- action 2 : création de réseau et optimisation du fonctionnement :

. la construction d'une nouvelle canalisation d'adduction entre le captage de Fleurieu Tournayrand et le réservoir de Bois Rouge à hauteur de 578 000 € HT,

. l'optimisation du fonctionnement des réservoirs principaux de Bois Rouge, Creuset et Bacon à hauteur de 200 000 € HT,

. la sécurisation des hauts de la Commune de Cailloux sur Fontaines (interconnexion de réseaux) à hauteur de 55 000 € HT ;

- action 3 : création d'un exutoire au captage de Fleurieu, action en cours, à hauteur de 190 000 € HT.

2° - Seconde phase opérationnelle

- action 4 : opérations traitées en études et maîtrise d'œuvre sur le présent mandat et qui feront l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de programme pour une réalisation au prochain mandat :

. sécurisation de l'alimentation du réservoir Champ Blanc à Montanay (210 000 € HT) : l'alimentation de réservoir est fragilisée par une canalisation unique. Il est proposé de la renforcer via la création d'une nouvelle station de pompage (sur le site du réservoir de Pésilles) et le maillage des réseaux de Montanay et de Genay,

. suppression du réservoir de Campant ;

- action 5 : opérations traitées en études et réalisation au moins partielle sur ce mandat :

. amélioration du fonctionnement de la station relais du Creuset ; cette opération sera traitée en études et travaux par la présente demande (500 000 € HT),

. renforcement de la canalisation du Pont de Neuville reliant les 2 rives de la Saône et d'une partie de réseau sous les quais de Saône (390 000 € HT).

Ces opérations ont pour objectif de sécuriser le fonctionnement actuel de l'alimentation en eau potable du Val de Saône.

Les travaux afférents, à l'exception de ceux sur Creuset et du renforcement du réseau, seront intégrés au prochain mandat et feront l'objet d'une individualisation complémentaire d'autorisation de programme (estimée à 4,2 M€ HT).

Le projet de renforcement du captage de Tournayrand (action 1) sera statué à l'issu du schéma général ressource attendu pour 2021.

III - Coût du projet

Année 2020	Coût (€ HT)
études et maîtrise d'œuvre	40 000
restructuration de la station du Creuset	350 000
<i>Total</i>	<i>390 000</i>
Année 2021	
études et maîtrise d'œuvre	170 000
restructuration de la station du Creuset	150 000
Pont de Neuville	200 000
<i>Total</i>	<i>520 000</i>
Année 2022	
études et maîtrise d'œuvre	145 000
<i>Total</i>	<i>145 000</i>
Année 2023	
études et maîtrise d'œuvre	85 000
<i>Total</i>	<i>85 000</i>

Total années 2020-2023	1 140 000
-------------------------------	------------------

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux d'optimisation du réseau et des ouvrages liés au captage d'eau potable de Tourneyrand situé sur la Commune de Fleurieu sur Saône.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable pour un montant de 1 140 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 390 000 € HT en 2020,
- 520 000 € HT en 2021,
- 145 000 € HT en 2022,
- 85 000 € HT en 2023,

sur l'opération n° 1P20O5211.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 640 000 € HT en dépenses en raison de l'individualisation partielle pour un montant total de 1 500 000 € HT à partir de l'autorisation de programmes études et travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.

.